

# Une notice biographique : Pasteur

1400

**passionné, ée** adj. et n. 1. Rempli de passion. ▷ Subst. *Un(e) passionné(e) de musique.* 2. Qui exprime la passion; ardent, fervent.

**passionnel, elle** adj. Relatif aux passions. - Spécial. Déterminé par la passion amoureuse. *Crime passionnel.*

**passionnellement** adv. D'une manière passionnelle.

**passionnément** adv. D'une manière passionnée; avec passion.

**passionner** v. tr. [1] 1. Inspirer un très vif intérêt à (qqn). *Ce problème le passionne.* ▷ v. pron. *Se passionner pour : prendre un très vif intérêt à.* 2. *Passionner un débat, une discussion,* les rendre plus animés, plus violents en attisant les passions.

**passivation** n. f. CHIM Fait de rendre insensible à la corrosion un métal ou un alliage par formation d'une couche protectrice à sa surface.

**passivement** adv. D'une manière passive.

**passivité** n. f. État, caractère de celui ou de ce qui est passif.

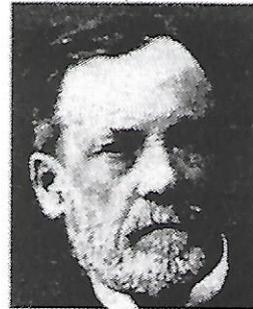
**passoire** n. f. Ustensile creux, percé de petits trous, servant de filtre pour séparer les aliments solides d'un liquide. ▷ Fig. *C'est une vraie passoire :* il (elle) oublie tout.

**Passy**, anc. com. de la Seine, annexée à Paris (XVI<sup>e</sup> arr.) en 1860.

**Passy**, com. de la Haute-Savoie (arr. de Bonneville), qui domine l'Arve; 9 491 hab. Centre hydroélectrique. Stat. climatique au plateau d'Assy.

**Passy** (Hippolyte Philibert) (Garches, 1793 - Paris, 1880), homme politique et économiste français. Plusieurs fois ministre sous Louis-Philippe, il fut l'un des promoteurs du libre-échange. - **Frédéric** (Paris, 1822 - Neuilly-sur-Seine, 1912), neveu du préc.; économiste, il fonda la Ligue internationale de la paix. P. Nobel de la paix (1901), avec H. Dunant.

1. **pastel** n. m. Crucifère à fleurs



Louis  
Pasteur



le général  
Patton

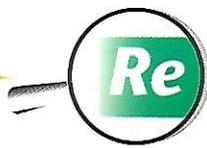
Conducteur, chef qui exerce sur une communauté humaine une autorité paternelle, spirituelle. ▷ *Le bon pasteur :* le berger symbolique de l'Évangile, qui ramène les brebis égarées. - (Avec majuscules.) Jésus-Christ. 3. Ministre du culte protestant.

**Pasteur** (Louis) (Dole, 1822 - Villeneuve-l'Étang, com. de Marnes-la-Coquette, 1895), biologiste français; créateur de la microbiologie. Le premier, il découvre que la fermentation était due à des organismes vivants, les microbes, et que ceux-ci étaient aussi à l'origine de certaines maladies appelées infectieuses, notam. la maladie du charbon. Il créa l'asepsie et les méthodes aseptiques, et mit au point une technique de vaccination contre la rage (1885). Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Acad. fr. (1881).

**Pasteur** (Institut), institut privé de recherches biologiques et médicales (microbiologie, génétique, immunologie, allergologie et épidémiologie), fondé en 1888; qui assure aussi la mise au point et la diffusion de vaccins et sérums divers. Situé à Paris, ce centre compte de nombreuses filiales en France et à l'étranger. Par décret du 24 février 1967, l'Institut Pasteur est devenu une fondation financièrement indépendante (reconnue d'utilité publique).

**pasteurien, enne** ou **pastorien, enne** adj. et n. 1. adj. MED Relatif à

dans Dictionnaire Hachette encyclopédique  
illustré, Hachette Livre, 1999.



**1** La notice biographique : elle raconte l'histoire du personnage sélectionné.

Une notice est un texte bref qui donne des explications sur un sujet : la vie d'un individu lorsqu'il s'agit d'une notice *biographique*, le montage d'un appareil lorsqu'il s'agit d'une notice *de montage*, etc.

**2** Une illustration : le portrait de Louis Pasteur.

**3** Le nom de famille et le prénom. Dans un dictionnaire, le nom est toujours placé avant le prénom (ici, écrit entre parenthèses).

**4** La ville et la date de naissance du personnage.

**5** La ville et la date de la mort du personnage.

**6** La profession : la première indication permet de situer le personnage (biologiste, peintre, général, actrice, archéologue, mathématicien, poète...).

**7** La nationalité : le pays auquel appartient le personnage est toujours mentionné.

**8** Les faits remarquables de la vie ou de l'œuvre du personnage : ce qu'il a inventé, découvert, permis de comprendre ; ce qui l'a rendu célèbre.

**9** Les dates des principales découvertes de ce personnage.

**10** Une abréviation : Pasteur fut nommé à l'Académie française.

Nombreuses dans les dictionnaire, les abréviations remplacent certains mots qui reviennent couramment dans les articles. Par exemple, *com.* pour *commune*, *notam.* pour *notamment*, etc. Une liste des abréviations propre à chaque dictionnaire, souvent placée au début du volume, permet d'en comprendre le sens.

## Repère

1. Quelle est la notice sélectionnée ?
2. Où et quand Louis Pasteur est-il né ?
3. Dans quel domaine Louis Pasteur s'est-il rendu célèbre ?
4. Quelle technique Pasteur met-il au point en 1885 ?
5. Que représente l'illustration qui accompagne cette notice ?
6. Que désigne le mot *Pasteur* dans l'article suivant ?

## Explique

1. Qu'est-ce qu'une notice biographique ?
2. Quelle différence fais-tu entre cette notice et l'article reproduit dans ton livre, page 86 ?
3. Qu'est-ce qu'un *microbe* ?
4. À l'étude de quelles maladies Pasteur s'est-il intéressé ? Qu'a-t-il prouvé ?
5. Pour quelle découverte Louis Pasteur est-il devenu célèbre ?